

УДК 811.133.1'373:811.41'373
ББК Ш147.11-3+Ш161-3+Ш104

М. Тиджет
Беджая, Алжир

M. Tidjet
Bejaia, Algérie

ОЧЕРК СОПОСТАВИТЕЛЬНОГО ИССЛЕДОВАНИЯ: КАБИЛЬСКИЙ И ФРАНЦУЗСКИЙ ЯЗЫК

Сведения об авторе: Мустафа Тиджет, доктор лингвистики, доцент, Факультет филологии, Департамент языка и культуры амизиг, Университет А. Мира Беджая. Адрес: Университет А. Мира Беджая, кампус Абудау, 06000, Беджая, Алжир; e-mail: mustaphatidjet@yahoo.fr.

EBAUCHE D'UNE ETUDE CONTRASTIVE : SYNTAGMES KABYLE ET FRANÇAIS

RÉSUMÉ. La traduction favorise l'enrichissement des langues minoritaires et leur développement. Les traducteurs doivent prendre les précautions nécessaires pour éviter les calques syntaxiques qui, s'ils sont trop nombreux, peuvent conduire à l'altération de la langue qu'on voulait sauvegarder. Entre autres précautions, il est impératif de maîtriser les structures syntaxiques des deux langues, surtout leurs différences, ainsi que les nuances qui peuvent être portées par chacune d'elles. Nous avons donc passé en revue, successivement, les structures des phrases, le recours à des types différents de verbes (transitifs versus intransitifs) pour rendre des réalités semblables et la nature des verbes, qui sont majoritairement temporels dans la langue de Molière alors qu'ils sont aspectuels en tamazight. Il est également nécessaire de maîtriser les différents éléments culturels qui peuvent s'y insinuer, c'est pourquoi la connaissance des expressions figées, des idiotismes, etc., est indispensable. Détecter et comprendre les différences entre les syntagmes des deux langues est un préalable pour réussir une traduction.

MOTS-CLÉS: traductologie, stylistique comparée, syntaxe, linguistique amazighe.

Auteur: *Mustapha Tidjet, Docteur en sciences du langage, Maître de Conférences, Faculté des Lettres et des Langues, Département de Langue et Culture Amazighes, Université A. Mira de Bejaia; adresse: Université A. Mira de Bejaia, Campus Aboudaou, 06000, Bejaia, Algérie; e-mail : mustaphatidjet@yahoo.fr.*

M. Tidjet
Bejaia, Algeria

OUTLINE OF A CONTRASTIVE STUDY: KABYLE AND FRENCH PHRASES

ABSTRACT. The enrichment and development of minority languages is by translation. Nevertheless, translators have to take some cautions to avoid the syntactic calques, which could lead to some modifications in the language that we want to save, if they are numerous. Among others cautions, it is compulsory to master the syntactic structures of both languages, in particular differences and nuances contained in each one. We have therefore reviewed, successively, sentences structures, the use of different types of verbs (transitive vs. intransitive) to make similar realities and, at the last, nature of verbs, which are mostly temporal in Molière language so that they are aspectual in Tamazight. It is also necessary to master the different cultural elements which could be insinuated. This is why the knowledge of the common collocations and idioms is essential. Detect and understand the differences between the phrases of the two languages is a prerequisite for successful translation.

KEYWORDS: translation studies, comparative stylistics, syntax, amazigh linguistics.

About the author: *Mustapha Tidjet, Doctor of language sciences, Associate professor; Département de Langue et Culture Amazighes, Faculté des Lettres et des Langues, Université A. Mira de Bejaia; address: Université A. Mira de Bejaia, Campus Aboudaou, 06000, Bejaia, Algérie.*

Depuis près de deux siècles que le français et la langue amazighe sont en contact permanent. Durant la période

coloniale on s'était attelé à traduire tout ce qui était formalisé dans la langue amazighe (les contes, les proverbes,

toute la poésie traditionnelle, mise à l'écrit des différentes coutumes ...), cette œuvre initiée par des français s'est poursuivie après l'indépendance par des autochtones. De nos jours, on continue cette œuvre de traduction de tout ce qui est berbère, particulièrement kabyle, vers le français, aussi bien ce qui est recueilli dans la tradition que les productions modernes comme la poésie moderne chantée (Ait Menguellet Lounis, Cherif Kheddami...).

Ce qui caractérise la période actuelle est l'apparition de traductions dans le chemin inverse, c'est-à-dire du français vers l'amazigh. En plus des traductions/adaptations d'œuvres littéraires initiées depuis déjà plus de trente années³⁰, des traductions d'ouvrages scientifiques commencent à faire leur apparition. Ce qui est parfaitement prévisible en raison de l'introduction de tamazight dans l'enseignement universitaire d'abord (1990) et dans les autres paliers par la suite (1997).

Ceci nous pousse évidemment à nous intéresser à la linguistique contrastive entre les deux langues et aux problèmes de la traduction de façon générale. Si, comme on l'a montré dans d'autres travaux³¹, il y a des différences importantes au niveau lexical entre le français et le kabyle, la différence apparaît encore plus nettement au niveau syntagmatique. En effet, les deux langues se distinguent aussi bien au plan de la formation des phrases qu'au plan des syntagmes figés (expressions figées, mots composés, idiotismes, etc.).

Avec cette contribution nous allons essayer de montrer les différences syntaxiques entre les deux systèmes linguistiques à travers l'analyse d'un certain nombre d'exemples. Pour cela, nous utiliserons les méthodes de la stylistique comparée élaborées pour le couple de langues anglais-français que nous allons extrapoler sur le cas kabyle-français. Nous présenterons, tout le long de cette étude, des exemples concrets en guise de stratégie de traduction pour éviter les calques syntaxiques (qui sont largement répandus aujourd'hui en raison de la méthode de traduction du

mot-à-mot utilisée. C'est à cette méthode qu'ont recours les journalistes en général, mais elle apparaît encore plus dans les articles de la presse écrite). Le résultat est que ces journaux sont souvent non-accessibles aux amazighophones natifs monolingues. Dans la plupart de ces écrits, il faut recourir au français pour comprendre un texte en apparence amazigh, car ces journalistes se contentent souvent de remplacer les mots français, dans des phrases pensées et écrites en français, par des mots amazighs.

1. La structure de la phrase

La structure de la phrase diffère en passant du français au kabyle et vice versa. Le traducteur doit impérativement tenir compte de cette différence pour rendre le message de la langue d'origine dans la langue cible. Et pour ce faire, le traducteur doit non seulement maîtriser les structures des phrases dans les deux langues, mais aussi être éveillé pour rendre les nuances qui peuvent être engendrées par les positions qu'occupent les différents constituants d'une phrase. Ce qu'on peut rapprocher du concept d'*agencement syntaxique* qui est une expression « pour désigner l'étude des transformations syntaxiques souvent nécessaires et parfois contraignantes lors du passage d'une langue à l'autre » (Chuquet et Paillard, 1989 : 135). Ainsi, la position relative qu'occupe un constituant est, souvent, significative, son déplacement peut, parfois, produire un changement inattendu du message, et ainsi fausser le résultat de la traduction. Dans cette rubrique, nous allons essayer de mettre en évidence les différences qu'il y a entre les structures des phrases et les différences, s'il y a lieu, entre leurs constituants, dans ces des deux langues.

1.1. Une phrase verbale simple³² en français à la structure canonique suivante :

Partie 1 (sujet + verbe) + Partie 2 (différentes extensions)

La première partie est une composante obligatoire de ce type de phrases, quand à la seconde partie, qui peut être constituée d'une ou de

³⁰ A l'exemple des travaux d'Abdellah Mohya, connu sous le nom de Mohend Ou Yehia, qui remonte au début des années 70. Cet auteur peut être considéré comme étant l'initiateur de ce mouvement.

³¹ Thèse de magistère, et autres productions

³² « La structure de la phrase de base française est celle d'une phrase assertive, simple (elle ne comporte qu'une structure phrastique) et neutre (elle n'est ni négative, ni emphatique, ni passive ni exclamative) telle qu'elle est illustrée par la phrase (8) :
(8) Une petite clef tomba sur le trottoir. (Gide) » (Riegel et al., 1994 :109).

plusieurs extensions, elle peut être facultative, c'est-à-dire que son absence n'altère pas la grammaticalité de la phrase. C'est la même forme générale qu'on retrouve dans le cas de la phrase berbère.

1.2. La partie 1 à elle seule peut constituer une phrase complète, c'est une phrase minimale mais dont le message est suffisamment clair et précis pour constituer une information complète. Il contient toujours un syntagme nominal (le sujet) et une forme verbale actualisée (verbe) :

Il travaille, il regarde.

Mais le berbère³³ n'a pas de sujet tel qu'on le conçoit en français, il y a, à sa place, un morphème verbal (toujours rattaché au verbe, c'est l'une des catégories combinatoires du verbe berbère) qui nous indique la personne à laquelle le verbe est conjugué, les linguistes l'appellent *indice de personne* :

Syntagme verbal (berbère) = indice de personne + verbe (amalgamés dans une même forme verbale)

Ixeddem « il travaille », *yet't'*³⁴ *allay* « il regarde »

Cet indice de personne peut être un morphème :

- Préposé (la 3^{ème} personne singulier et 1^{ère} personne pluriel) : *ixdem* « il a travaillé », *texdem* « elle a travaillé », *nexdem* « nous avons travaillé »

- Postposé (la 1^{ère} personne sing. et la 3^{ème} personne pl.) : *xedmegh* « j'ai travaillé », *xedmen* « ils ont travaillé », *xedment* « elles ont travaillé »

- discontinu : *txedmed'* « tu as travaillé », *txedmem* « vous (+ masculin) avez travaillé », *txedment* « vous (+ féminin) avez travaillé »

Dans le cas des verbes d'état, il est toujours postposé : *berrikegh* « je suis noire », *berriked'* « tu es noire », *berriket* « elle est noire », *berrikit*³⁵ (être dans l' « état noire » ;

une forme unique pour toutes les personnes du pluriel) ; c'est même un morphème nul au masculin 3^{ème} personne singulier : *berrik* « il est noire ». Il n'y a quasiment aucune possibilité pour rendre cette valeur sémantique en français. On est toujours obligé de désambigüiser le signifiant en essayant de rendre la valeur du signifié d'après le contexte linguistique globale. On imagine aisément l'embarras du traducteur si l'ambigüité elle-même fait partie du style d'écriture de l'auteur, c'est-à-dire si cette ambigüité fait partie de la littérarité du texte³⁶.

1.3. En français, le sujet peut être un pronom ou un nom ou même un complexe nominal (un pronom peut être remplacé par un nom et vice-versa) :

Ils tuèrent la vache (Zellal : 42)

Mais, d'après le contexte général de l'histoire, nous savons que ce pronom *ils* renvoie au lion et au chacal, on pourra alors, à la place de cette phrase, écrire :

Le lion et le chacal tuèrent la vache

Cette possibilité n'existe pas dans le cadre du berbère. L'indice de personne, modalité verbale, est toujours un morphème rattaché au verbe, il ne peut en aucun cas être détaché ni remplacé par autre chose. Si l'actant doit être explicité, il est alors rajouté comme extension nominale pour le syntagme verbal³⁷. Cette extension est dite *complément explicatif* parce que son rôle se réduit à l'explicitation de l'indice de personne.

Dans les traductions, le pronom sujet est utilisé pour remplacer un indice de personne qui n'est pas expliciter par une extension nominale, mais dans les phrases qui contiennent cette extension, l'indice de personne est tout simplement ignoré dans la version traduite :

Nghan tafunast = ils tuèrent la

féminin). C'est cette forme de conjugaison qui distingue, formellement, les verbes d'état des verbes d'action.

³³ « Une phrase verbale complète peut n'être constituée que d'un verbe et d'un indice de personne. C'est l'énoncé verbal minimum (EVM). On donnera le nom de phrase simple à une phrase du type : EVM + un ou plusieurs compléments » (Nait Zerrad, 1996 : 79).

³⁴ Pour éviter les caractères spéciaux nous avons remplacé les points souscrits et les autres signes diacritiques de la notation usuelle du berbère par des apostrophes. Ce *t'* remplace donc un *t* avec un point souscrit.

³⁵ Il n'y a qu'une seule forme pour le pluriel, elle rend donc les six valeurs suivantes : *nous sommes noires*, *vous êtes noires*, *ils sont noires* (il rend également aussi bien le masculin que le

³⁶ J'ai demandé à mon ami et collègue BOUAMARA Kamal, à propos du *d* dans son ouvrage intitulé *nekni d wiyad'*, pour savoir s'il s'agit de la particule de prédication *d* « c'est », ou plutôt de la conjonction de coordination *d* « et ». Il m'a répondu, de manière très nette : « mais les deux ! ». Du coup, il m'est devenu très difficile de trouver un équivalent français à ce titre, tout au moins à trouver une formule suffisamment courte contenant le même message.

³⁷ « Il est donc tout à fait clair que, ce que l'on appelait « sujet » dans les descriptions traditionnelles, n'est qu'une expansion facultative du syntagme prédicatif qui est constitué par le radical verbal et l'indice de personne » (Chaker, 1991 : 141).

vache (Zellal : 42-43) ; le sujet *ils* est mis à la place de l'indice de personne.

Tusa-d ccetwa = l'hiver arriva (Zellal : 70-71) ; ici, le complément explicatif *ccetwa* est transformé en sujet dans la version française alors que l'indice de personne est complètement omis. Une traduction littérale nous aurait donné : elle arriva, l'hiver (l'hiver étant un nom féminin en berbère).

Nous remarquons que le sens peut être bien rendu en changeant la fonction de certains monèmes en passant d'une langue à l'autre, ce qu'on peut rapprocher du contenu du terme *transposition*³⁸.

1.4. En français, le sujet est généralement placé devant le verbe, mais dans le cadre d'une phrase interrogative il peut se déplacer après le verbe, la proposition : il est beau, nous donnera : est-il beau ?

Cette fonction est réalisée par l'unique intonation dans le cas du berbère, « l'intonation montante suffit en kabyle à indiquer l'interrogation. Il existe cependant une particule interrogative, *ma*. Une autre particule, *ε ni*, est utilisée pour l'interrogation dubitative » (Nait Zerrad, 1995 : 90). A la phrase affirmative *yecbeh'*, correspond l'interrogative : *yecbeh' ?*

Quand on a un nom comme sujet, il se retrouve dédoublé par un pronom dans une interrogative : l'homme est beau ~ l'homme est-il beau ?

1.5. La mise en valeur d'un sujet est obtenue par son dédoublement. Un pronom personnel mis comme sujet grammatical ; c'est-à-dire placé devant le verbe dans une phrase affirmative, et juste après le verbe et rattaché à lui (par un trait d'union) dans une phrase interrogative ; est doublé d'un groupe nominal placé après le verbe :

il est beau, ce garçon

n'est-il pas beau ce garçon ?

Cette répétition exprime l'importance donnée au sujet « le garçon » dans cette expression. Cette même répétition n'implique aucun message supplémentaire dans une phrase berbère. Au contraire c'est une phrase tout à fait neutre, qu'on peut considérer, d'une certaine façon, comme forme canonique de la phrase berbère

simple :

Yecbeh' uqcic-a

Pour mettre l'accent sur *aqcic-a*, qui est considéré comme une simple extension dans cette phrase, il suffirait de le déplacer devant le verbe :

Aqcic-a yecbeh'

Si on devait alors établir des équivalences entre le français et le berbère, c'est-à-dire passer de l'une à l'autre tout en conservant, à peu près, les mêmes valeurs sémantiques, on devra les établir comme suit :

Yecbeh' uqcic-a: ce garçon est beau

Aqcic-a yecbeh': il est beau, ce garçon

1.6. Le syntagme nominal est constitué des différentes extensions. En français, il s'agit essentiellement de complément d'objet direct (COD), indirect (COI) ou des compléments circonstanciels. Dans le berbère, on parle de COD, de COI et de groupe prépositionnels, auxquels on doit rajouter le complément explicatif qu'on vient de voir supra. Donc, globalement, on peut dire qu'on a affaire aux mêmes groupes nominaux en dehors de la première extension bien sur. C'est en regardant, de plus près, le comportement des constituants de ces groupes nominaux qu'on peut déceler les différences et les difficultés qui peuvent surgir lors de la traduction. Prenons un exemple de Zellal :

Yezla yiwen n urgaz axerfi d ameε luf i lε id tameqqrant = Pour l'Aïd-El-Kebir, un homme avait égorgé un mouton bien engraisé (Zellal : 74-75).

Nous pouvons d'abord remarquer que la traduction n'est pas tout à fait conforme à l'originale. En effet, le groupe prépositionnel *pour l'Aïd-El-Kebir* est mis en valeur par sa position de tête de phrase, alors qu'il aurait pu être placé à la fin qui est sa place habituelle dans une phrase ordinaire du français, ainsi que du berbère d'ailleurs.

Dans le segment *axerfi d ameε luf*, nous avons une phrase nominale complète, constituée de l'actant *axerfi*, de l'auxiliaire de prédication *d*, et du prédicat *ameε luf*. Dans la version traduite, on ne retrouve qu'un déterminé (ici le groupe nominale *un mouton*) suivi d'un déterminant (l'adjectif *bien engraisé*).

1.7. Les monèmes grammaticaux ne sont pas toujours rendus par un même monème en français, le même mot peut avoir des traductions différentes en

³⁸ « La transposition est un procédé qui consiste à remplacer une catégorie grammaticale (traditionnellement appelée partie du discours) par une autre, sans changer le sens de l'énoncé » (Chuquet et Paillard, 1989 : 11).

passant d'une phrase à une autre. La préposition, par exemple, peut prêter à confusion car elle peut prendre la place de plusieurs monèmes en français (elle n'a pas une valeur unique). Regardons la phrase suivante :

Yecrek wuccen tibh'irt d tixsi = le chacal s'associa à la brebis pour cultiver un jardin potager (Zellal : 118)

Mais on pourra aussi dire :

Cerken wuccen d tixsi tibh'irt = le chacal et la brebis s'associent...

On peut même trouver des exemples où on le traduira par *avec* :

Yeddukkel wuccen d yinisi = le chacal s'est allié avec le hérisson

1.8. Les noms de parenté à la première personne singulier ne s'associent pas avec les morphèmes du possessif qui est implicite dans le berbère, mais qui est libre dans le français :

Baba = mon père, *yemma* = ma mère

Mais pour les autres personnes, il y a un morphème affixé :

Baba-k = ton père, *yemma-s* = sa mère

1.9. Quand on a affaire à plusieurs propositions dans une même phrase, le berbère préfère la juxtaposition là où le français a recours à des monèmes pour relier les différents segments entre eux :

Yerfed wuccen taqejjirt-is, isres-itt ghef yesni ad yeggal = le chacal leva la patte et la posa sur le panier pour prêter serment (Zellal : 124)

1.10. La phrase nominale est très peu représentée en français, alors qu'elle occupe une part importante dans le berbère, surtout les phrases formées par l'auxiliaire de prédication *d* :

D axxam = c'est une maison ; *d aghrum* = c'est du pain

Mais on ne peut pas toujours rendre le *d* par *c'est*, il faut toujours trouver une modulation qui permettrait de rendre le sens de la phrase kabyle :

Nekk d akli n uxam = je suis l'esclave de la maison (Zellal : 166), une traduction littérale nous aurait donné : moi c'est l'esclave de la maison.

D kec'c³⁹ ay d d'd'alem = c'est toi qui as tort (Zellal : 166)

2. Nature temporelle et aspectuelle des verbes

La différence dans la manière d'appréhender le temps entre les deux systèmes verbaux est un autre grand écueil pour un traducteur. Au moment

où, dans la langue française, le temps est directement indiqué par le verbe, dans le kabyle, « les berbérissants ont assez tôt reconnu la nature fondamentalement aspective et non temporelle du système » (Chaker, 1991 : 166). Les valeurs temporelles sont souvent reliées au contexte large dans lequel se trouve le verbe. C'est la combinaison entre l'aspect verbal et d'autres éléments linguistiques comme les particules et les adverbes ou encore la nature du discours (narratif, descriptif...) qui permettent au traducteur de rendre un texte kabyle où « il est illusoire d'espérer établir un réseau de correspondances bi-univoques entre un inventaire de formes et un inventaire de valeurs » (Chaker, 1991 : 167). Il est utile de noter que même dans les langues où les verbes sont considérés comme les principaux indicateurs de temps, comme c'est le cas pour le français et l'anglais, « l'étude des temps et des aspects ne se limite pas aux seules formes verbales. Les marqueurs adverbiaux jouent un rôle primordial et ne se correspondent pas toujours d'une langue à l'autre » (Chuquet et Paillard, 1989 : 75).

3. Nature des verbes

Le kabyle, comme le français, sont tous les deux pourvus de verbes transitifs qui admettent un complément d'objet direct, et d'autres intransitifs qui ne permettent pas de construction avec un complément d'objet direct. Pourtant les « constructions verbales posent d'abord et à chaque instant un problème pratique de choix syntaxique, entretenu par la tendance naturelle au calque d'une langue à l'autre » (Chuquet et Paillard, 1989 : 159). Il y a donc une grande difficulté dans le passage d'une langue à l'autre causée par la nature de ces verbes, le problème est, en fait, dû à leur répartition. C'est-à-dire pour rendre un même concept, les deux langues peuvent faire appel à deux verbes de nature différente.

Le kabyle a beaucoup plus recours aux verbes intransitifs que le français, comme il est relevé par Chaker (1996 : 63):

Un grand nombre de verbes simples (= non dérivés), intrinsèquement processifs, supposant l'intervention d'un agent extérieur (souvent humain) et d'un patient nettement distincts, fréquemment même d'un instrument indispensable à la réalisation du procès, n'autorisent qu'une construction intransitive dans

³⁹ Ici l'apostrophe remplace un chevron sur la lettre c.

laquelle "le sujet lexical" ne peut être que le patient ou un "attributaire" non agent. Les verbes de ce genre sont nombreux et appartiennent tous au vocabulaire de base : nz "être vendu", *irid* "être lavé"...

En effet il serait difficile d'imaginer, dans le cadre du français, que des verbes comme vendre ou laver soient intransitifs.

4. Les expressions figées

Les expressions figées sont des syntagmes verbaux qui, sur le plan du sens, sont l'équivalent de verbes simples, mais formés de plusieurs constituants qu'on ne peut séparer sans altérer le sens global. Les deux langues ont chacune ses expressions figées, cependant, ce qui est figé dans l'une ne l'est pas forcément dans l'autre, c'est plutôt le contraire qui en est la règle :

Agh awal = obéir (acheter/prendre le mot/parole)

T'tefiberdan = partir

Ut deg (litt. « frapper dans ») = critiquer

Ut fell/ghef (litt. « frapper sur ») = défendre

Yec'c'a-tt (litt. « il a mangé-la > il l'a mangée ») = il est bien atteint, bien abîmé

Aker taqejjart (litt. « voler le pied ») = se mettre en retrait, rester en arrière

Bien sûr, il arrive que les deux langues nous offrent la possibilité de choisir entre la traduction d'une expression figée par un mot simple ou une autre expression figée qui serait un équivalent dans la langue cible. Là, c'est au traducteur de voir laquelle des deux possibilités rend le mieux le sens de l'expression à traduire :

Rfed timaddazin a le sens de « se sauver » ;

Actualisée dans une expression comme : *rfed timaddazin-ik*, on le traduira : « sauve-toi », « profite pour partir », ou carrément dans un cas extrême « fout le camp ».

Mais si l'aspect du verbe était l'accompli, surtout s'il est doublé d'un contexte qui exprimerait une fuite, alors *yeddem timaddazin-is* pourra être traduit par : « il s'est sauvé », ou, avec une valeur péjorative : « il a foutu le camp », et pourtant, pour garder une certaine esthétique du texte, il serait peut-être plus judicieux de le rendre par : « il a pris la poudre d'escampette ».

Il arrive qu'un verbe simple d'une œuvre littéraire soit rendu par une

expression parce que jugée plus à même de rendre une certaine beauté dans le texte source : *yiwen wass, irwel-d yizem, tebεen-t-id iseyyaden* = un jour, le lion tirait ses grègues, poursuivi par des chasseurs (Zellal : 164-165).

5. Les idiotismes

Les langues sont truffées d'expressions qui ont un sens compositionnel en apparence, mais qui ne sont pas directement traduisibles car la manière d'appréhender une certaine partie du réel diffère entre les deux langues.

Yekkat udfel (litt. « il frappe neige⁴⁰ > la neige frappe ») = la neige tombe

Yeghli yit't'ij (litt. « il est tombé le soleil ») = le soleil s'est couché

Demander la main d'une fille = *d'leb taqcict* (litt. « demander la fille »)

6. Les expressions consacrées

Nous appelons *expressions consacrées* ces phrases (et segments de phrases) toutes faites, disponibles dans la langue et prêtes pour l'usage. Les locuteurs les utilisent telles quelles car elles ne se prêtent à aucune modification (dictons, proverbes...). Leurs traductions est souvent problématique. Les traductions littérales aboutissent généralement à causer des pertes sur deux plans. Une perte au niveau sémantique et une autre au plan stylistique.

Ces expressions sont généralement un produit social et dans lesquelles sont placées des quantités importantes d'expériences, et chaque expérience apporte son lot de significations supplémentaires. C'est cette richesse sémantique, que tous les locuteurs natifs saisissent, qui est invoquée à chaque nouvelle utilisation. Or, pour quiconque qui ne comprendrait pas cette signification sociale, la somme des significations des différents composants de l'expression ne signifierait rien du tout. On aura, souvent, un non-sens dans la culture d'arrivée.

En effet, que signifieraient des phrases telles que :

« On est dans une même assiette » (litt. « *aql-agh deg yiwen n ud'ebsi* »). Aucun amazighophone natif monolingue ne saisirait la signification de cette expression, plutôt que de chercher une traduction, il serait plus judicieux de la rendre par une expression kabyle

⁴⁰ Neige étant masculin en berbère

équivalente, par exemple : *yīwen n uε ekkaz i agh-yuten* (litt. « c'est le même bâton qui nous frappe ; on est frappé par un même bâton »).

De même pour « ce sont les tonneaux vides qui font beaucoup de bruits » (litt. « *d ibelyan ilmawen i ixeddmn at'as n ssut* », qui n'aurait aucune signification pour un berbérophone, mais on peut la rendre par l'expression « *d imeε fan i ifukken aman* » (litt. « ce sont les morveux qui ont consommé toute l'eau »).

La recherche d'expressions équivalentes nous permet de garder aussi bien la signification que nous voulons transmettre que la forme du message. D'autant plus que la fréquence élevée de ces expressions dans le langage courant kabyle en fait un moyen de communication ordinaire et très vivant. Elles ne sont pas ressenties comme étant des tournures de style, ni un langage recherché ; c'est tout juste si elles sont considérées comme un langage soutenu, et encore, il faut qu'elles soient majoritaires dans un discours donné pour qu'on se rende compte.

Cependant cette recherche des équivalences peut s'avérer infructueuse. Mais la maîtrise de leurs utilisations peut nous aider à trouver la meilleure manière de rendre une expression consacrée dans la langue cible. Pour le kabyle, la valeur sémantique d'une expression est la somme des sens, que prennent dans une situation donnée, chacun de ses éléments constitutifs. Elle exprime un message global constitué de deux parties, une partie stable, qui est la valeur déductible des constituants linguistiques (valeur inhérente à l'expression elle-même), et une partie variable selon la situation (l'utilisation), qui est une valeur liée au contexte. C'est cette dernière valeur qui est utilisée pour changer le sens de l'expression selon les besoins.

Exemples :

Ssufegh-iten-d lsan, ur yez'ri h'edd ghef wacu i nshan, « fais-les sortir vêtus, personne ne sait (en fait : de souper) ils ont passé la nuit » ; le message voulu par cette expression est « il convient de soigner la tenue des gens de sa famille, pour éviter de donner prise aux mauvaises langues ».

Une telle expression peut être utilisée dans ce sens c'est-à-dire le sens donné par une lecture au premier degré. Elle peut également être utilisée avec un sens ironique, ce qui est généralement le

cas, et signifier alors : « soigner seulement les apparences ; être superficiel ; etc. »

7. Le langage allusif

En kabyle on dit *meε ε en*, « symboliser », *ameε ε en*, « la symbolisation », c'est le fait de parler en utilisant *lemε un* « le langage symbolique/allusif » ; c'est ce que Hassan Jouad nomme *le langage lmeε na* et il le définit comme étant « le contenu potentiel d'un texte dont le sens manifeste recèle un sens latent » (Jouad, 1989 : 158) ; en fait, ce n'est, pratiquement, jamais le sens manifeste qui est voulu à travers ce genre de langage, mais souvent le sens latent, c'est-à-dire la morale véhiculée par une production « littéraire populaire ». Cette morale est l'objet même de cette production, c'est sa raison d'être, et c'est la raison de sa conservation et de sa transmission de génération en génération (comme se serait conservé tout lexème : soumis aux évolutions tant formelles que sémantiques), c'est le lieu où est déposée une expérience dont il faut se souvenir.

Dans la tradition orale chleuh⁴¹, on conçoit toute œuvre discursive, qu'elle soit en vers ou en prose, comme une construction à deux faces : une face explicite et une face implicite. La première correspond au texte et la seconde à un contenu potentiel donné à construire à partir de relations et d'indices exposés dans le texte. Ce mode d'expression nous apprend que ce qui est *pensable*, ce qui est *concevable* mentalement n'est pas réductible uniquement à ce qui est verbalisable (Jouad, 1989 : 158).

Dans son article, Jouad nous propose une méthodologie pour extraire le sens latent par l'analyse de la totalité du texte littéraire. Mais dans le comportement langagier de tous les jours, il n'en va pas de même. En réalité le sens latent, qui est le sens qu'on désire transmettre, doit et est (dans son usage quotidien) instantanément compris, car l'interlocuteur n'a pas assez de temps pour une analyse *intellectuelle* ; d'autre part on raconte rarement la totalité de l'histoire, le plus souvent on se contente de rappeler la conclusion. En fait, on ne peut utiliser ce mode d'expression,

⁴¹ En réalité ce n'est pas propre au Chleuh, cette situation caractérise aussi le kabyle, on pourrait peut-être dire les régions berbérophones et peut-être même toutes les sociétés à tradition orale.

message codé, que si tous les interlocuteurs sont suffisamment imprégnés d'une même culture pour que les règles de décodage soient ancrées dans leur système de pensée et que ça se fasse automatiquement et sans effort d'analyse, en fin que la totalité de l'histoire soit connue à l'avance par l'interlocuteur auquel elle est destinée ; exemple : *D uccen i yghex'z'an ad'ar-is*, « c'est le chacal qui a croqué sa patte », cette expression est utilisée pour dire à quelqu'un « tu es très malin » qui est son contenu latent, il exprime en général la malice et la ruse. C'est une expression qui renvoie à l'histoire du chacal qui, pris dans un piège, se libéra en coupant sa patte avec ses dents (étant malin, il savait qu'il était préférable de supporter la douleur atroce causée sur sa patte, et qui ferait de lui un infirme, que de tomber entre les mains d'un humain). Toute l'histoire ainsi que la morale qui en découle (c'est-à-dire : le contenu latent ;

le message codé) sont supposées connues par l'interlocuteur.

Conclusion

La connaissance du lexique est très loin d'être suffisant dans l'acte de traduire, non seulement il faut maîtriser le lexique des deux langues (source et cible) et les différentes nuances sémantiques qu'un lexème peut contenir, mais il faut encore maîtriser la syntaxe des deux systèmes linguistiques. En effet, certaines tournures syntaxiques peuvent, à elles seules, changer tout le sens de la phrase ou apporter des suppléments de sens tellement importants qu'on ne peut les négliger, dans l'acte de traduction, sans altérer significativement le message initial. Ainsi, l'identification de la place relative de chacun des constituants d'une phrase, des expressions figées, des mots composés etc., doit occuper une place importante dans les tâches du traducteur.

LITERATURE

1. Chaker, S., 1991, *Manuel de linguistique berbère I*. Alger, Editions Bouchène.
2. Chaker, S., 1996, *Manuel de linguistique berbère II : Syntaxe et diachronie*. Alger, Editions ENAG.
3. Chuquet, H., Paillard, M., 1989, *Approche linguistique des problèmes de traduction anglais-français*. Paris, Editions OPHRYS.
4. Jouad, H., 1989, Le langage El meɛ na, in *Etudes et Documents Berbères*, n°06, EDISUD, pp. 158-168.
5. Nait Zerrad, K., 1995, *Grammaire du berbère contemporain (kabyle). Tome I : Morphologie*. Alger, Editions ENAG.
6. Nait Zerrad, K., 1996, *Grammaire du berbère contemporain (kabyle). Tome II : Syntaxe*. Alger éditions ENAG.
7. Riegel, M., Pellat, J-Ch., Rioul, R., 1994, *Grammaire méthodique du Français*. Paris, PUF.
8. Tidjet, M., 1998, *Polysémie et abstraction dans le lexique berbère (kabyle)*, Thèse de Magister, Département de Langue et Culture Amazighes. Bejaia, Université A. Mira de Bejaia.
9. Vinay, J.P., Darbelnet, J., 1977, *Stylistique comparée du français et de l'anglais*. Paris, Didier éditions.
10. Zellal, B., 2000, *Le roman de chacal*. Paris, Awal/l'Harmattan éditions.